

**Rapport de la commission chargée de l'étude du Préavis N° 30 «Demande d'un crédit de CHF 701'038.- pour l'achat de 10 véhicules et d'un radar en 2012 ainsi que l'achat d'une lame à neige et d'une saleuse».**

---

Nyon, le 04 Avril 2012

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission composée de Messieurs Luigi ALTIERI, Victor ALLAMAND, Fabien BOURQUI, François CALAME, Yves GAUTHIER-JACQUES, Taïna PIEREN, Jean-Paul URSENBACHER, absent, et Dominique KARLEN, s'est réunie le 13 Mars 2012 à la salle Ferme du manoir 1 en présence de Monsieur le Syndic Daniel ROSSELLAT et de Madame Sarah HUBER déléguée à l'Energie - Développement durable.

Ces derniers nous ont présenté en un seul préavis, le crédit nécessaire à l'acquisition et au renouvellement des véhicules pour 2012. Ces véhicules sont essentiels au fonctionnement des différents services concernés. Que tous les deux soient remerciés pour les informations données.

Par souci d'efficacité, une nouvelle manière de procéder a été mise en place pour les véhicules à renouveler. Elle réunit l'ensemble des demandes des services en un seul préavis. Cela permet l'organisation d'une seule commission plutôt que cinq dans l'année. Cette méthode répond d'une part à la volonté du Conseil communal de supprimer autant que possible les fonds de réserves. Egalement, elle permet d'amortir les investissements sur plusieurs années et assure une plus grande transparence du processus d'achat. Ce type de préavis annuel couvre le renouvellement des véhicules, ainsi que les nouvelles acquisitions de voitures, véhicules utilitaires et d'entretien légers. Par contre, l'acquisition de véhicules de plus de CHF 100'000.-, en particulier les véhicules lourds, fera l'objet de préavis spécifiques.

La durée d'amortissement pour la plupart des véhicules est de 8 à 12 ans, exception faite des véhicules de la Police amortissables en 2 ans.

Pour 2012, 12 véhicules sont proposés à l'achat sur une flotte de 160, dont 1 est une nouvelle acquisition (lame à neige). Tous les véhicules proposés figurent au plan des investissements 2012.

Etant donné la diversité des besoins, chaque véhicule a fait l'objet d'un appel d'offres par le service concerné. Les dispositions de la directive municipale pour des achats responsables ont été intégrées. Les critères harmonisés d'adjudication et leur pondération ainsi que la nouvelle mise en place des fiches de description des véhicules, comme décrit dans le préavis, nous ont été expliqués.

La commission a pris note de la sensibilité de la Municipalité et de ses services de suivre les dimensions économiques, sociales et environnementales pour l'achat et le renouvellement de véhicules.

Les critères d'adjudication et leurs pondérations sont les suivants :

- prix : 50% (méthode de notation au carré) ;
- adéquation au besoin (besoins du service à spécifier en plus des critères éliminatoires) : 40% ;
- émissions sonores inférieures à 71 dB(A) (selon l'EcoMobiListe de l'ATE) : 5% ;
- engagements sociaux et environnementaux du fournisseur (selon le questionnaire) : 5%.

De plus, quatre exigences environnementales (carburant alternatif à l'essence, EtiquetteEnergie A ou B, norme Euro 5, filtre à particules pour diesel) ont été considérées comme exclusives, sous réserve que des véhicules répondant aux besoins des services existent sur le marché.

### **Récapitulation des véhicules avec leurs genres et prix :**

#### **Véhicules et accessoires :**

<b>Service</b>	<b>Véhicule</b>	<b>Cout TTC</b>
<b>Travaux et environnement :</b>	Fourgon avec moteur a gaz	CHF 26'000
	Camionnette avec pont basculant 3 cotés	CHF 45'750
	Véhicule utilitaire avec pont équipé d'une lame à neige et d'une saleuse	CHF 92'000
	Véhicule utilitaire électrique pour balayeur	CHF 40'000
	Lame à neige biaisée à trois axes	CHF 33'095
<b>Espaces verts et forêts :</b>	Camionnette utilitaire multi benne	CHF 91'520
	Tracteur agricole léger (89'000 dans préavis suite à l'erreur dans la transcription)	CHF 65'000
	Jeep 4x4	CHF 44'833
<b>Police municipale :</b>	Voiture d'intervention	CHF 64'500
	Voiture avec radar	CHF 129'990
	Fourgon d'intervention	CHF 68'350
<b>Demande de crédit totale</b>		<b>CHF 701'038</b>

A la demande des membres de la commission, voici les réponses aux questions posées par la commission qui étudiait le préavis :

#### **Achat d'une lame à neige pour le service des Espaces Verts : est-ce que cette nouvelle lame est compatible avec les autres véhicules de service :**

Cette nouvelle lame est-elle compatible avec d'autres véhicules et les futurs véhicule achetés ? La lame est polyvalente et peut être posée, non seulement sur le tracteur actuellement utilisé pour le déneigement, mais également sur le deuxième tracteur que le Service des Espaces verts et forêts souhaite acquérir.

Le tracteur prioritairement utilisé ne sera pas changé avant 15 ans et la lame pourra être adaptée au tracteur acquis au moment du remplacement, le système d'accrochage étant standard.

## **Achat d'un tracteur léger pour le service des Espaces Verts: pourquoi acheter un tracteur plus puissant, plus grand et pourquoi le prix est si élevé :**

L'achat d'un tracteur d'une puissance supérieure au précédent s'explique par la volonté de pouvoir accrocher l'ensemble des machines du service à un véhicule adapté. Avec l'ancien tracteur, nous ne pouvions travailler qu'avec 3 ou 4 engins. Le nouveau pourra aussi bien tirer la citerne d'arrosage, qu'être équipé d'un rotovator (gros motoculteur) ou de la lame à neige et des machines utilisées pour l'entretien des terrains de sport de Colovray.

A noter, aussi, que ce tracteur est beaucoup plus maniable et que, malgré un côté "imposant", il peut se faufiler partout (rayon de braquage, etc.).

Concernant le prix, la Commission a vu juste, le prix annoncé dans le préavis est effectivement trop élevé. La question soulevée nous a permis de constater une erreur qui s'est malheureusement produite lors de la transcription des chiffres dans les tableaux du préavis. Le tracteur choisi coûte CHF 65'000.-.

### **Conclusions :**

Pour 2012, ce préavis groupe la sélection des véhicules à renouveler pour l'ensemble des services en un seul, la commission unanime recommande à notre Conseil d'accorder ce crédit d'achats car il permet à notre commune le renouvellement de 10 véhicules sur une flotte de 160, nécessaires au fonctionnement de 5 services. La nouvelle méthode adoptée tant du point de vue de la transparence des choix, que de la collaboration entre services ou de la qualité écologique des véhicules achetés est positive.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil communal de Nyon**

**Vu** le préavis N°30 l'achat de véhicules pour l'année 2012,

**Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**Attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **Décide :**

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 592'188.- corrigé suite à l'erreur de transcription à CHF 568'188.-, amortissable en 5 ans, pour l'achat des véhicules suivants :

#### **Pour le service Travaux et environnement :**

- Un Fourgon
- Une Camionnette avec pont
- Un véhicule avec lame et saleuse
- Un véhicule utilitaire pour balayeur
- Une lame à neige

#### **Pour le Service des espaces verts et forêts :**

- Une camionnette multi benne
- Un tracteur agricole léger

- Une Jeep 4X4

**Pour la Police Municipale**

- Une voiture avec radar

2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 132`850.- pour l'achat de 2 véhicules d'intervention de la Police municipale, amortissable en 2 ans.

**Pour le Service la Police municipale:**

- Une voiture d'intervention
- Un fourgon d'intervention

La Commission :

Luigi ALTIERI, Victor ALLAMAND, Fabien BOURQUI, François CALAME, Yves GAUTHIER-JACQUES,  
Taina PIEREN , Jean-Paul URSENBACHER, Dominique KARLEN, président et rapporteur